

Le buffet de la gare, on en est où ?

Voici un récapitulatif de l'état d'avancement du travail concernant l'acquisition par Court Circuit de tout ou partie du Buffet de la gare.

Côté plans et devis de rénovation et d'investissement, nous bénéficions de l'apport de compétences bénévoles très qualifiées :

- Simon Gueyraud, étudiant à Centrale Nantes et en école d'architecture nous a fait les plans du rez de chaussée
- Alain Blay, architecte à Gap, nous dessine le plan des modifications et budgetise les travaux de rénovation du rez de chaussée
- Laurent Senchet, adhérent et artisan électricien et plombier a réalisé un certain nombre de devis, dont un devis pour la pose de BA13 (anti-feu) au plafond et la réalisation d'un WC handicapé (normes ERP), un devis pour l'installation électrique, un autre pour l'installation d'une chaudière et un autre pour la pose d'éléments de cuisine.
- Hugo Saugier, ayant eu une expérience d'épicerie bio sur Lyon, se penche sur les devis concernant l'informatique, les caisses enregistreuses, la gestion des stocks ... Nous aurons des informations chiffrées rapidement. Nous partons à priori sur l'utilisation d'un logiciel libre avec certification légale par une entreprise.
- Un devis pour l'achat d'ordinateurs/caisse/comptabilité/gestion de stock va être réalisé par un entrepreneur indépendant.
- Deux devis sont à l'étude pour la division des lots et le diagnostic technique global (DTG obligatoire quand il y a une co-propriété).

Côté finances

- La banque peut nous prêter environ 50 000 € sur 10 ans au vu du budget prévisionnel réalisé.
- Plusieurs dossiers peuvent être déposés en région dès que nous aurons le montant des travaux de rénovation en main.
- Hugo Saugier nous déblaie le terrain concernant les fondations. Comme pour les demandes de subvention, il faut attendre les devis des travaux.
- Philippe Saugier, adhérent, est rentré en contact avec la comcom et le GAL du gapençais pour explorer les aides possibles par le programme Leader.

Côté ouverture à d'autres projets

- Mi-juillet, une rencontre a eu lieu avec Mr Moreau maire de Veynes et Madame Saudemont adjointe, Brigitte Braud (membre du CA), Philippe Saugier (adhérent) et Aline Chipaux (présidente). Mr Moreau nous a mis en contact avec l'ADSEA qui cherche à ouvrir un restaurant d'application à Veynes pour les jeunes d'Aspres sur Buëch.
- Fin juillet, contact téléphonique avec l'ADSEA sur Gap. Projet d'ouvrir le restaurant d'application les midis en dehors des vacances scolaires. Ne sont pas opposés à cuisiner les aliments de production locale et ont déjà un jardin bio de légumes qu'ils vendent par panier et à Bio Coop à Gap.

- Fin juillet, visite du buffet de la gare avec le sous directeur du CEFTP d'Aspres sur Buëch (ADSEA). Le sous-directeur est intéressé par le projet de mutualiser les locaux pour un restaurant d'application et l'utilisation de la cuisine par Court Circuit pendant les we, les vacances et le soir. Le délai d'ouverture des locaux est long et ils ont un projet sur un autre site. Ils vont poursuivre la réflexion de leur côté courant août, le Buffet leur plaisant vraiment.
- Une rencontre a eu lieu entre Aline Chipaux, Philippe Saugier, Alexandre Girardin, Odile Napoleone et Charlotte Hennequin pour discuter du projet de recyclerie ; le projet d'une convention avec la CCBD pour la récupération des déchets réutilisables a été arrêté.
- Un courrier mel est envoyé à tous les adhérents de Court Circuit début août afin que des personnes intéressées pour soutenir le projet en achetant une partie du bâtiment puissent se faire connaître.

Côté SNCF

- La SNCF a donné son accord pour l'achat à 45 000 € des bâtiments, et un avis favorable pour étudier dans un second temps la cession de la bande de terre située dans leur prolongement, entre le quai et la rue, que nous avons demandée pour créer des espaces de stockage et de stationnement.
- Les domaines sont passés. Leur avis est contraignant. Nous attendons donc leur réponse qui validera cette vente à ce prix ou qui refusera et proposera un autre prix.
- Ensuite, un compromis pourra être signé s'il y a accord sur le prix afin de sécuriser la vente au profit de Court Circuit et autres personnes Sinon, le projet sera abandonné et le bâtiment de nouveau à la vente.